

Rapport annuel 2023

Initiative paysage

En 2023, l'équipe de l'Initiative paysage et son groupe de pilotage ont concentré leurs efforts sur la phase parlementaire par des mesures de lobbying accompagnés par de la communication. Les principaux aspects de notre travail sont présentés et expliqués ci-après.

Organisation et organes de l'Initiative paysage

Secrétariat et groupe de pilotage

Les ressources humaines utilisées par le secrétariat ont été limitées au minimum avec un 60% par la responsable de la campagne (Elena Strozzi), des pourcentages qui variaient entre 40 et 80% pour un collaborateur (Arno Stuber: 80% de janvier à février et de septembre à février, 40% de mars à août) et une stagiaire à 80% sur neuf mois (Milena Ambauen), ainsi que des soutiens externes pour la communication en allemand (mandats). Des séances hebdomadaires de coordination des activités de travail politique et de communication ont été organisées au sein du secrétariat.

Le groupe de pilotage de l'Initiative paysage – groupe de suivi stratégique de la campagne composé par des représentant.e.s des associations membres (Raimund Rodewald, Fondation suisse pour la protection du paysage ; Luc Leumann, - ATE ; Patrick Schoeck, Patrimoine suisse ; Stella Jegher, Pro Natura ; Jan Schudel, Birdlife ; Josef Adler, SIA) s'est réuni lors de 24 séances ordinaires ainsi que lors de séances destinées à approfondir certains points stratégiques et thématiques.

Assemblée des délégué-e-s

La quatrième assemblée des délégué-e-s a eu lieu le 20 avril en présentiel. Avant un moment cordial et informel, les personnes présentes ont pu suivre un exposé sur le contenu de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et participer à la partie statutaire de l'assemblée.





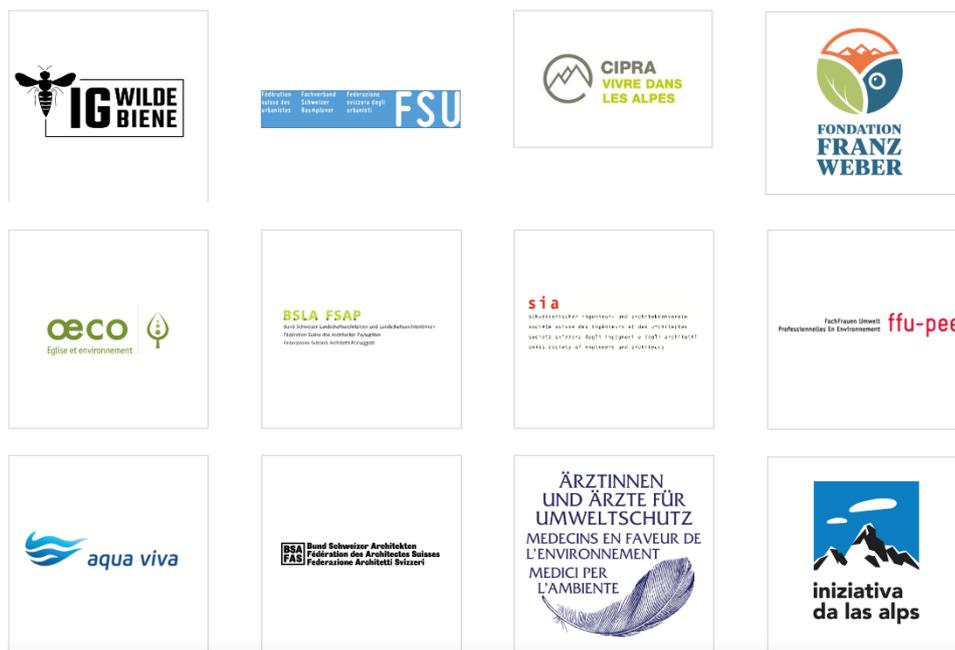
Organisations responsables

L'association de soutien compte actuellement six organisations responsables, qui ont un droit de vote lors de l'Assemblée des délégué-e-s.



Organisations de soutien

L'Initiative paysage est en outre soutenue par douze organisations qui n'ont pas le droit de vote lors de l'Assemblée des délégué-e-s. Leurs logos figurent sur le site web de l'initiative. En 2024, une organisation s'est ajoutée à la liste de nos organisations de soutien. Il s'agit de la Fondation Franz Weber.





Recherche de fonds

La recherche de fonds (fondations et dons privés) a été suspendue pour cette année 2023. Des réserves des années passées ont pu être utilisées. Seules quelques donations spontanées via le site internet nous sont parvenues. Nous adressons un remerciement particulier à toutes ces personnes et également aux fondations qui nous ont soutenus ces dernières années.

Travail stratégique et politique

Stratégie politique

Le but principal de la campagne 2023 a été celui d'obtenir via le Parlement fédéral, dans le cadre de la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2), un contre-projet indirect valable. Le lobbying a donc été l'activité centrale de 2023. Il a été organisé en interne avec le soutien de toutes les organisations partenaires et quelques mandats externes pour des clarifications juridiques. Juste à la fin du processus parlementaire un mini mandat externe a été donné afin de renforcer la présence dans la salle des pas perdus. Un grand remerciement aussi à quelques associations proches pour avoir également mis d'importantes ressources dans le contact avec des parlementaires afin de défendre les demandes de l'Initiative paysage.

En 2023, la phase parlementaire de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2) a été très intense : Le 25 avril 2023, la CEATE-N a terminé ses délibérations sur la révision partielle de la loi. La stratégie politique de l'Initiative paysage a été adaptée en fonction des développements. Le Conseil national a traité l'objet le 15 juin 2023. Le 14 septembre, le Conseil des Etats a revoté sur une nouvelle version de la LAT. Les divergences ont été éliminées lors de la session d'automne. Enfin le 29 septembre 2023 la révision de la loi sur l'aménagement du territoire a été acceptée à l'unanimité au vote final par le Parlement comme contre-projet indirect à l'Initiative paysage.

La nouvelle loi LAT a été publiée dans la feuille fédérale le 7 novembre, avec le délai référendaire fixé au 15 février 2024. Après analyse approfondie, le 19 octobre 2024 le comité d'initiative a décidé avec une grande majorité de retirer l'Initiative paysage de manière conditionnelle en faveur de ce contre-projet. La majorité des membres du comité d'initiative est convaincu que la version révisée de la LAT est un compromis acceptable qui reprend les demandes principales de l'initiative : la stabilisation du nombre de bâtiments hors zones. Les organisations de protection de l'environnement qui nous soutiennent veilleront de près pour la mise en œuvre de cette loi.

Le 5 décembre, le Conseil national a dû se prononcer officiellement sur l'Initiative. A 122 voix contre 59, le Conseil national a refusé l'initiative. Ceci fait en partie suite à l'adoption du contre-projet indirect par le Parlement quelques mois plus tôt. L'initiative ayant été retirée, un nouveau chapitre s'ouvre pour la lutte contre le bétonnage du paysage ; La mise en œuvre de la nouvelle loi va être l'enjeu majeur des années à suivre. Ainsi, les ONG qui soutenaient l'initiative vont garder un œil aguerri sur l'application. Le réseau créé pour l'initiative va être **entretenu par une coordination d'un groupement informelle** mise à disposition par Pro Natura dans l'année qui va suivre.



Des scénarios ont été élaborés afin de mieux évaluer quels chemins l'Initiative paysage pourrait suivre dans le cadre du processus politique et, le cas échéant, de quels leviers d'action nous disposons pour les influencer.

Ces scénarios nous ont servi de base pour planifier la campagne des prochaines années, budget y compris.

Etudes et rapports juridiques

Quelques études et rapports juridiques - en soutien au travail de lobbying - ont été élaborées avec le soutien de juristes spécialisés en aménagement du territoire, sans en revanche être publiés. Nous avons mis à disposition du public [une matrice qui fait le lien entre nos demandes et le résultat obtenu dans le contre-projet.](#)

Contacts et discussions avec des acteurs et actrices clés - création d'alliances

La situation politique a été constamment évaluée et les acteurs et actrices clés ont été identifiés. Sur cette base, des discussions ont été menées avec des offices fédéraux, des partis (Verts-libéraux, Les Verts et PS) et des associations (p. ex. economiesuisse, SBV-USP, Alliance-Environnement, Alliance Agraire). Dans le cadre d'une rencontre entre l'alliance environnementale et l'ARE, la thématique de l'Initiative paysage a été abordée. En outre, des contacts réguliers ont été entretenus avec des parlementaires choisis au cours de l'élaboration du contre-projet indirect.

Des échanges réguliers ont aussi eu lieu avec des experts de l'aménagement du territoire.

Mesures de communication, alimentation du discours public

Afin de garder la problématique saillante, le secrétariat de l'initiative paysage a mis en place tout un train de mesures diverses. Réparties dans différentes catégories, elles permettaient de soutenir le lobbying et de garder le public informé. Un monitoring régulier des réactions aux diverses activités de communication a permis d'actualiser en continu la stratégie de communication.

Colloque public

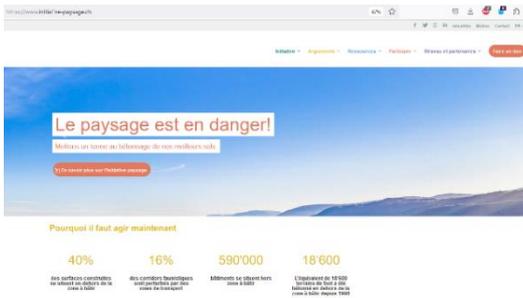


En janvier, nous avons invité divers acteurs et actrices de l'aménagement du territoire en Suisse sur le thème du changement d'affectation de bâtiments agricoles inutilisés. Cet événement, en plus des personnes qui étaient invitées à y faire des présentations, a regroupé un assez grand nombre de personnes de la branche.



Site internet

Le site internet a permis aux personnes de se renseigner sur l'initiative, d'y découvrir



l'argumentaire, des ressources diverses sur la problématique de la construction hors zone, d'en apprendre plus sur qui soutient l'initiative et de rester informées sur l'actualité. Nous avons travaillé, en parallèle de notre équipe, avec une entreprise externe qui se charge du *hosting* et de résoudre les problèmes techniques.

Réseaux sociaux

L'initiative a su garder une présence active sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter, LinkedIn et tout nouvel Instagram). L'objectif principal en était de soutenir le lobbying. Comme l'initiative n'était pas en phase ouverte de votation, l'accent a été mis sur l'obtention d'un contre-projet de qualité. D'où une présence assez timide du public sur nos plateformes qui regroupent plutôt des habitué.e.s de la thématique.

Grâce à l'augmentation des ressources à disposition au secrétariat avec notre stagiaire Milena Ambauen et les 80% d'Arno Stuber à partir du mois de septembre, nous avons pu ouvrir un canal Instagram, qui a tout de suite eu un bon retour. En tant qu'initiative, nous avons misé donc sur la régularité de nos contenus, la qualité des informations fournies et la clarté du message dans notre communication.

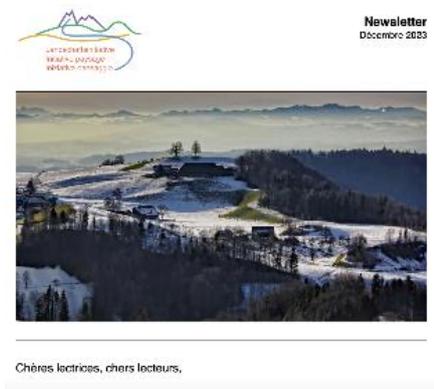
Le but principal de nos réseaux sociaux a toujours été celui d'informer les politicien.e.s, les journalistes et les spécialistes et de garder la thématique présente, sans avoir l'ambition de toucher le grand public. C'est ainsi que le nombre de personnes qui nous ont suivi reste très modeste ; par contre, en regardant qui nous a suivi – on retrouve les personnes importantes pour la campagne (justement les politicien.e.s intéressées, journalistes et spécialistes de l'aménagement du territoire).

Quelques chiffres:

- Twitter (depuis 2020, 201 Followers)
- Facebook (depuis septembre 2020, 328 Followers)
- Youtube (depuis mai 2022)
- LinkedIn (depuis mai 2022, 263 Abos)
- Instagram (depuis août 2023, 109 followers).



Newsletter



La newsletter constituait un outil de prédilection aux yeux de l'initiative pour garder informé le public intéressé par la problématique. Son audience de 7'300 personnes toutes langues confondues est une belle opportunité que nous avons saisie en publiant 8 newsletters au total sur l'année. L'initiative a aussi été mentionnée à plusieurs reprises dans les newsletters des organisations responsables et des organisations de soutien.

Production de matériels divers



Nous avons redoublé d'effort cette année pour proposer un maximum de productions. La création de contenu sous diverses formes (photos, montages, courtes vidéos, rédaction de textes, le tout monitoré chaque semaine) a permis d'alimenter régulièrement nos plateformes online.



Nous avons organisé un concours photo qui s'est étalé entre la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023. Les gagnant.e.s du concours ont été récompensé.e.s par une carte journalière CFF à utiliser. Ensuite, nous avons fêté les 4 ans de l'Initiative paysage au mois de mars. Nous avons mis à disposition de nos soutiens des drapeaux faits à la main par une artiste, accompagnés de cartes postales à l'effigie de ces mêmes drapeaux.



Au mois de mai, nous avons rendu public un nouveau concept sur notre site internet: un jeu vidéo. Le but est de cliquer sur des bâtiments qui apparaissent sur le territoire suisse pour l'en débarrasser. Il s'agissait d'offrir une approche ludique à notre problématique. Nous avons sollicité l'aide d'une graphiste et d'un développeur pour proposer ce nouveau jeu.



Nous avons aussi réalisé une vidéo qui développe le lien entre les paysages suisses et l'art, notamment l'art classique avec des artistes comme Hodler et Vallotton. Cette vidéo a été réalisée au Kunsthaus de Zürich, avec l'aide des deux curatrices en charge de l'art suisse, Sandra Gianfreda et Cathérine Hug. Elle a été publiée en début d'année 2024.

Actions dans la rue



Nous étions présents sur la Place fédérale le 15 juin pour accompagner le processus législatif lors du passage de la LAT2 au Conseil National. A cette occasion, nous avons organisé une action sous forme de représentation dansante et musicale.



En marge de la discussion au Conseil des Etats, nous nous sommes rendus dans la rue afin de poser des questions sur la protection du paysage à des passants. Un micro-trottoir sous forme de vidéo a ainsi été réalisé, rendu public lors du vote au Conseil des Etats sur le projet LAT2.

Actualité média

L'année a été chargée en termes de couverture médiatique (v. [Médias - Initiative paysage \(initiative-paysage.ch\)](http://Medias-Initiative-paysage/initiative-paysage.ch)). Les nombreux passages de la LAT2 au Parlement et le retrait de l'initiative ont intéressé les médias et ont fait couler de l'encre. Les articles sont référencés sur notre site internet dans une revue de presse. A noter cependant que le retrait de l'Initiative a causé aussi d'autres réactions plus négatives.

En plus des articles signés par les journalistes, nous avons eu l'opportunité de publier des opinions dans des journaux. En juin, François Turrian a écrit une opinion publiée dans le Temps. Le même mois, une opinion d'Elena Strozzi a été publiée dans la Tribune de Genève ainsi qu'une autre dans la revue spécialisée Espazium. De plus, le journal WOZ a publié un article sur l'Initiative paysage en interviewant Elena Strozzi, La NZZ a aussi publié une opinion de Kurt Fluri sur le retrait de l'initiative. Outre les médias grand public, les divers magazines spécialisés ont aussi parlé de l'initiative paysage. En début d'année, le magazine Pro Natura a fait un point sur la perte de terres agricoles au profit de nouvelles constructions hors zones à bâtir dans leur numéro de février.

Le magazine Ornis a publié un article sur le retrait de l'initiative en décembre. Le magazine de Pro Natura a fait la même. Le magazine de Patrimoine Suisse a aussi écrit sur la thématique en novembre.

Communiqués de presse

Les [communiqués de presse](#) sont la manière la plus directe pour l'initiative de prendre position sur une décision émanant du Parlement. Nous en avons émis quatre pour cette période.



Mobilisation



La voix de l'initiative paysage est portée par des personnalités des organisations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que par des scientifiques, des politiciens, des spécialistes de l'aménagement du territoire, de l'agriculture ou du patrimoine architectural.



Le [comité de soutien](#) (personnalités de divers domaines d'activités) est composé d'une trentaine de personnes privées. En 2023 la recherche de nouveaux membres pour ce comité a été réduite au minimum.

Une liste avec des "activistes" a pu être quelque peu élargie (une cinquantaine de contacts) grâce aussi au concours photo et aux envois de nos newsletters. Une jeune personne s'est également mise à disposition de façon volontaire pour des actions dans la rue et pour des traductions en français.

Suivi et activation des membres du comité d'initiative, des associations membres et des partenaires

Communication interne

L'équipe de l'Initiative paysage entretient des contacts réguliers avec le cercle des organisations de soutien. Nous utilisons l'outil web Basecamp pour communiquer avec nos organisations partenaires, les informer de nos activités et partager avec elles des contenus destinés à la publication.

L'importance de garder informées les forces internes est une des clés du succès d'une bonne campagne politique. Une information régulière aux divers acteurs pour améliorer leur niveau de connaissance et favoriser leur participation active en prévision d'un éventuel vote populaire. Dix-sept « Infomails » ont été envoyés à un groupe de destinataires et destinatrices choisis.

En septembre et en octobre, des réunions avec le comité d'initiative ont été organisées pour recueillir les positions sur le contre-projet ainsi que pour voter sur le retrait conditionnel de l'initiative.

Elena Strozzi / Arno Stuber / Stella Jegher, 4.3.2024